

Colloque 2026 de l'Association rencontres notariat-université Rouen-Normandie

« *Le notaire et la mort numérique* »

Jeudi 25 juin 2026

9H30 – 12H30

Faculté de droit de l'Université Rouen-Normandie (amphithéâtre 300)
3, boulevard Pasteur, 76000 Rouen

9H30-9H35 – Allocution d'ouverture, M. Antoine Corre-Basset, Professeur à l'Université Rouen-Normandie, Directeur de l'UFR.

9H35-9H40 – Allocution d'ouverture, Me Pierre-Armand Bouvier, Président de la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Rouen.

9H40-9H45 – Allocution d'ouverture, Me Dominique Savouré, Président de l'ARNU France.

9H45-9H50 – Allocution d'ouverture, Me Thomas Gruel, Président de l'ARNU Rouen-Normandie.

9H50-10H30 – Nathalie Baillon-Wirtz (Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne) et Quentin Fourez (Notaire à Pont-Audemer) : « Les outils juridiques d'anticipation de la mort numérique (panorama des instruments notariés face aux actifs numériques) ».

10H30-11H10 – Thibault DOUVILLE (Professeur à l'Université Rouen-Normandie) et Maître Céline CHWARTZ-LAIR (Notaire à Toulouse) : « Le sort des actifs numériques en cas de décès ».

11H10-11H50 – Frédéric Douet (Professeur à l'Université Rouen-Normandie, président du Conseil scientifique de l'ARNU Rouen-Normandie) et Olivier Boudeville (Notaire à Rouen) : « La fiscalité de la mort numérique ».

11H50-12H30 – Échanges avec la salle (intervenants et représentant des services de l'État).

- Inscription obligatoire par courriel auprès de Mme Valérie Saillard (administration@ci-eureseinemaritime.notaires.fr)

- Frais de participation (50 €). Règlement par virement. Une facture et une attestation de présence vous seront remises.
